



BIBLIOTHÈQUE *du* PARLEMENT

LIBRARY *of* PARLIAMENT

2017  
APERÇU 2022  
STRATÉGIQUE

**pertinence**  
**adaptabilité**  
**un milieu de**  
**travail sain**



# Table des matières

Message de la bibliothécaire parlementaire .....	2
Notre environnement .....	4
Nos priorités .....	6
Pertinence .....	7
Adaptabilité .....	9
Un milieu de travail sain .....	11
Nos services .....	14
À propos de la Bibliothèque .....	16



# Message de la bibliothécaire parlementaire

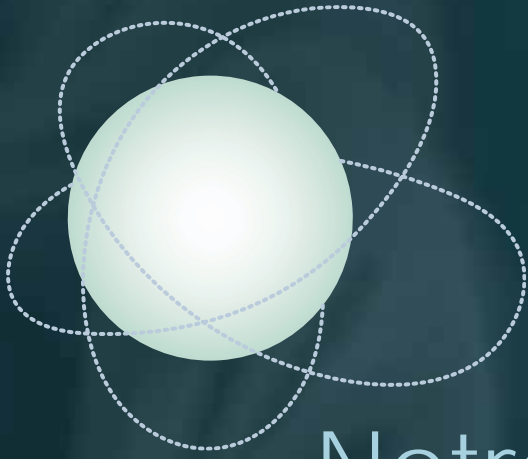
Au cours des cinq prochaines années, notre environnement technologique et physique se modifiera. Mais notre raison d'être demeurera la même : fournir de l'information digne de foi pour le compte du Parlement et au sujet de celui-ci. En prenant appui sur cet élément de stabilité, nous sommes fermement déterminés à offrir un excellent service et à répondre aux besoins en évolution du Parlement.

Alors que la confédération du Canada prenait forme en 1867, l'organisation qui allait devenir la Bibliothèque du Parlement constituait déjà une collection pour l'usage des sénateurs et des députés. Il y a 50 ans, nous avons lancé notre service de recherche, qui appuie désormais le travail de quelque 450 parlementaires, 45 comités et une douzaine d'associations. Il y a 20 ans, la Bibliothèque s'est vu confier la responsabilité d'aider à mieux faire connaître la législature nationale du Canada, y compris auprès des 350 000 visiteurs qui sont accueillis à l'édifice du Centre du Parlement chaque année.

Le contexte dans lequel nous fournissons de l'information pour le compte du Parlement et au sujet de celui-ci ne cesse d'évoluer. Pour répondre aux besoins de nos utilisateurs dans les années qui viennent, il sera essentiel de garder notre regard tourné vers l'avenir et de nous adapter à son lot de défis et de possibilités. Comme l'excellence est un impératif dans nos activités quotidiennes, il nous faudra, pour continuer d'exceller, canaliser une partie de notre énergie et de nos ressources dans l'innovation.

Dans ce contexte, il sera important de préserver un milieu de travail qui valorise l'expérimentation et la prise de risques réfléchis. À cette fin, nous devons entre autres définir les objectifs visés et établir des plans tenant compte des leçons apprises, tirer parti de nos points forts, évaluer systématiquement les résultats dans le cadre de nos processus internes et abandonner des activités qui ne sont plus essentielles. Pour y arriver, nous compterons sur la rétroaction de nos utilisateurs, la collaboration de nos partenaires et la participation de notre effectif dynamique et mobilisé.

*L'Aperçu stratégique 2017-2022* présente les priorités qui guideront la Bibliothèque dans ses efforts pour remplir son mandat au cours des cinq prochaines années. Il met aussi en lumière certaines initiatives que nous avons définies en vue de faire progresser l'organisation. À cet égard, nous nous emploierons notamment à rendre la Bibliothèque mieux en mesure de s'adapter aux changements, tout en assurant un milieu de travail sain pour les employés. Ainsi, nous pourrons continuer de fournir des services adaptés et pertinents au Parlement.



# Notre environnement

Lorsque l'édifice du Centre fermera en 2018 pour permettre la rénovation de ce bâtiment historique, la reconfiguration de la Cité parlementaire exigera que la Bibliothèque adapte sa présence physique. À mesure que la technologie mobile continue de redéfinir la façon dont les parlementaires et le public consomment et gèrent l'information, nous devons aussi adapter notre présence numérique. La demande accrue de la part d'utilisateurs plus nombreux et très intéressés qui souhaitent obtenir les services de la Bibliothèque devrait aussi se maintenir pendant les cinq prochaines années.

---

## Augmentation de la demande de services de recherche et de référence

Le principal groupe d'utilisateurs de la Bibliothèque a augmenté d'environ 10 % lorsque 30 circonscriptions se sont ajoutées à la carte électorale fédérale lors des élections de novembre 2015. Durant les six premiers mois de la nouvelle législature, 97 % des bureaux des parlementaires ont fait appel à nos services de recherche et de référence. La hausse de 25 % du nombre de demandes au cours de la première année de la législature semble indiquer que cette demande accrue se maintient.



---

## Rénovation de l'édifice du Centre

En 2018, l'édifice du Centre fermera pour être rénové, un projet qui devrait durer dix ans. Durant cette période, la Bibliothèque principale sera fermée. La Chambre des communes sera relogée dans l'édifice de l'Ouest et le Sénat, à plus d'un demi-kilomètre de là, près du canal Rideau. L'accès à la Colline du Parlement sera limité en fonction des travaux de construction en cours. Ces changements auront une incidence sur les visiteurs, notamment les quelque 350 000 personnes qui font des visites guidées de l'édifice du Centre chaque année.



---

## Environnement de travail mobile

Les parlementaires et leur personnel comptent de plus en plus sur les appareils mobiles et l'Internet pour avoir accès rapidement à l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions, et qu'ils peuvent réutiliser facilement et diffuser librement. À la faveur des récents changements apportés à l'infrastructure technologique, l'environnement de travail mobile devrait devenir plus convivial pour les utilisateurs dans les années qui viennent. Les partenaires parlementaires continueront de rendre l'information plus accessible en gardant les utilisateurs d'appareils mobiles à l'esprit.



---

## Enjeux relatifs aux collections

Dans un monde interconnecté, la force d'une bibliothèque réside dans sa capacité de donner accès à de l'information de qualité allant au-delà du contenu pouvant être librement trouvé au moyen de moteurs de recherche comme Google. Or, les licences d'utilisation d'ensembles de données et de bases de données de recherche de calibre mondial coûtent cher, et leur prix peut connaître des hausses annuelles supérieures au taux d'inflation. Dans ce contexte, les budgets limités et la valeur du dollar canadien constituent des facteurs susceptibles d'influer sur la capacité de la Bibliothèque d'enrichir ses collections au cours d'une année donnée.



---

## Modifications législatives touchant la Bibliothèque

En juin 2017, le Parlement a adopté des modifications législatives qui font en sorte que le directeur parlementaire du budget (DPB) ne relève plus de la Bibliothèque du Parlement sur le plan administratif. Une fois que ces modifications seront en vigueur, le DPB rendra compte directement au Parlement, et la Bibliothèque et le DPB devront coopérer pour éviter le double emploi des ressources et des services fournis aux parlementaires et aux comités parlementaires.



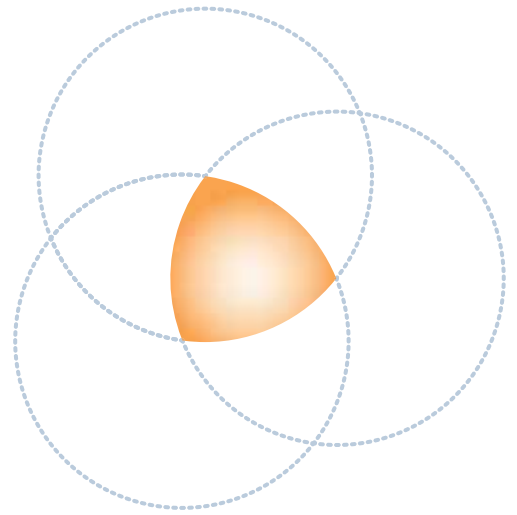
# Nos priorités

Pour faire face aux changements qui redéfiniront l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités au cours des années à venir, la démarche d'amélioration continue de la Bibliothèque sera centrée sur trois priorités : arrimer nos produits et services à l'expérience des utilisateurs; renforcer notre capacité de nous adapter avec rapidité et créativité afin de répondre aux besoins de ces derniers; et prendre soin de la principale ressource dont dépend l'excellence de nos services – notre personnel.



# PERTINENCE

Offrir les bons produits et services aux parlementaires et au public, sous des formes conviviales et aisément accessibles.



## *Demande accrue de la part des utilisateurs parlementaires*

**La Bibliothèque prendra des mesures pour faire face au volume croissant et à la complexité grandissante des demandes de recherche, de référence et d'analyses des parlementaires.**

La Bibliothèque se dotera de nouvelles ressources et actualisera ses stratégies de recrutement et de formation pour être mieux en mesure de réagir aux tendances qui apparaissent et de fournir l'information et des analyses sous de nouvelles formes.

Nous appuierons les activités accrues à l'international du Parlement et continuerons de travailler avec nos partenaires du Sénat et de la Chambre des communes pour soutenir les comités parlementaires alors qu'ils se tournent de plus en plus vers de nouveaux outils et plateformes numériques pour communiquer avec le public.

Nous ferons notre part pour mettre en application les dispositions législatives promulguées qui dissocient le directeur parlementaire du budget (DPB) de la Bibliothèque. Comme le prescrit la loi, nous prendrons toute mesure raisonnable pour coopérer avec un DPB autonome afin de veiller à ce que les parlementaires et les comités parlementaires continuent à bénéficier de services de recherche et d'analyse efficaces.

## *Continuité des services durant la rénovation des édifices du Parlement*

**La Bibliothèque assurera la continuité des services fournis aux parlementaires et au public durant la rénovation de l'édifice du Centre et d'autres édifices patrimoniaux.**

Dans le cadre de la Vision et du plan à long terme pour la Cité parlementaire, la Bibliothèque veillera à ce que les services en personne demeurent aisément accessibles une fois que l'édifice du Centre sera fermé pour être rénové. Nous ouvrirons de nouvelles succursales parallèlement à la relocalisation du Sénat et de la Chambre des communes. Les collections de la Bibliothèque principale seront déplacées à d'autres endroits, et de nouveaux modèles de prestation des services aideront à maintenir un service de grande qualité et l'accès au contenu pour les utilisateurs parlementaires.

En collaboration avec ses partenaires, la Bibliothèque veillera aussi à ce que les visiteurs continuent de vivre une expérience enrichissante au Parlement.

Des activités de sensibilisation permettront d'informer les parlementaires et les autres utilisateurs sur les ressources et services de la Bibliothèque, ainsi que sur la façon d'y accéder pendant la fermeture de la Bibliothèque principale.

*Une expérience améliorée pour les utilisateurs* **La Bibliothèque tirera parti de technologies novatrices pour améliorer l'expérience des utilisateurs et l'accès à l'information et aux ressources dans un environnement de travail mobile.**

À mesure que nous réaménageons nos points de service physiques en fonction de la reconfiguration de la Cité parlementaire, les succursales existantes seront modernisées pour bonifier l'expérience en personne et être mieux adaptées à l'évolution des besoins d'accès et de consultation. Nous mettrons à profit de nouvelles technologies et de nouveaux modèles de prestation des services dans des cadres invitants, où un vaste éventail de produits et de services de la Bibliothèque seront mis à la disposition des utilisateurs.

Nous actualiserons le contenu diffusé par la Bibliothèque sur le site Web du Parlement du Canada, afin qu'il soit plus facile à consulter et optimisé pour les appareils mobiles. Nous entendons également intégrer et parfaire nos activités sur les médias sociaux, déployer des outils novateurs pour aider les utilisateurs à accéder à nos ressources électroniques et renforcer nos efforts pour mettre nos collections à la disposition des utilisateurs sur le Web.

Pour que le grand public continue d'avoir accès au Parlement, nous mettrons à profit les technologies multimédias et la réalité virtuelle pour diffuser du contenu éducatif sur l'art, l'architecture et les rouages du Parlement, ainsi que les personnalités qui l'ont façonné, et pour présenter l'édifice du Centre alors qu'il sera fermé pour être rénové. Nous moderniserons également le système de billetterie et de réservation pour les visites des édifices parlementaires, en lançant un système de réservation en ligne qui permettra aux visiteurs de gérer eux-mêmes leur heure d'arrivée et d'éviter les files d'attente.



# ADAPTABILITÉ

Anticiper les changements, encourager l'innovation et optimiser les ressources pour répondre aux besoins en constante évolution de notre clientèle.

## *Des solutions répondant aux besoins des utilisateurs*

**La Bibliothèque favorisera l'innovation pour répondre de manière optimale aux nouveaux besoins et aux nouvelles priorités des parlementaires et du public.**

La Bibliothèque continuera de consacrer une partie de son budget annuel à des projets qui améliorent et transforment ses services au rythme de l'évolution des besoins des utilisateurs. Nous adopterons de nouveaux outils et modes de gestion pour favoriser l'innovation et la prise de risques réfléchis, en plaçant tout spécialement l'utilisateur au centre de notre réflexion. Nous continuerons en outre à améliorer les mécanismes de rétroaction, en veillant à ce que les commentaires reçus soient consignés et fassent l'objet d'un suivi.

Dans le but de gagner en efficacité et d'améliorer les services, nous envisagerons de nouveaux partenariats avec d'autres organisations fondées sur le savoir. Par exemple, nous examinerons les possibilités d'enrichir les collections en collaboration avec des institutions ayant des utilisateurs et des besoins d'information semblables aux nôtres – notamment en procédant à des achats groupés et à la mise en commun des ressources.

Nous continuerons aussi à chercher des moyens de collaborer avec nos partenaires du Sénat et de la Chambre des communes afin d'optimiser le soutien et les services fournis aux parlementaires, aux comités parlementaires et aux associations.

## *Des systèmes de gestion de l'information plus efficaces*

**La Bibliothèque intégrera de nouveaux systèmes, applications et normes de pratique dans sa structure pour favoriser une gestion efficace de l'information.**

En mettant à profit des plateformes et des outils numériques existants et nouveaux, nous continuerons d'élargir l'accès des utilisateurs à l'information et aux ressources dont dispose la Bibliothèque. Nous appliquerons des normes en matière de diffusion des données, lorsqu'il y a lieu, afin de rendre l'information plus facile à trouver, à réutiliser ou à combiner.



Nous remanierons notre répertoire d'information sur l'histoire parlementaire – et les personnalités et événements qui l'ont marquée – pour en faciliter la consultation et permettre aux utilisateurs d'extraire des données dans différents formats.

Nous continuerons d'accroître les contenus et ensembles de données numériques au sein de nos collections. Il s'agit là d'éléments importants pour permettre non seulement l'accès direct à nos ressources pour les utilisateurs qui le souhaitent, mais aussi la création de nouveaux produits et services de recherche. Cette initiative exigera que la modernisation de nos fonctions de développement et de gestion des collections se poursuive. En outre, nous examinerons la façon dont les biens numériques, comme les vidéos, sont gérés afin d'en améliorer les modes de diffusion.

Conformément à notre cadre de politiques sur la gestion de l'information, nous élargirons les fonctions de notre dépôt institutionnel afin d'assurer une gestion rigoureuse des documents internes de la Bibliothèque au cours de leur cycle de vie. Nous réviserons les politiques, les directives, les systèmes de classification des dossiers, ainsi que les calendriers de conservation et d'élimination des documents, et donnerons de la formation aux employés pour qu'ils connaissent les dossiers clés et comprennent leurs responsabilités en ce qui concerne la gestion des documents et l'accessibilité de l'information.

Nous remplacerons aussi les systèmes désuets de gestion des ressources humaines et financières et de prévision, qui ne peuvent plus être maintenus. Nous procéderons au déploiement d'un nouveau système doté de fonctions avancées de gestion des données, de capacités accrues de production de rapports et d'analyses, ainsi que d'outils de diffusion de l'information améliorés, qui favorisera une gestion stratégique et proactive des ressources humaines de la Bibliothèque.

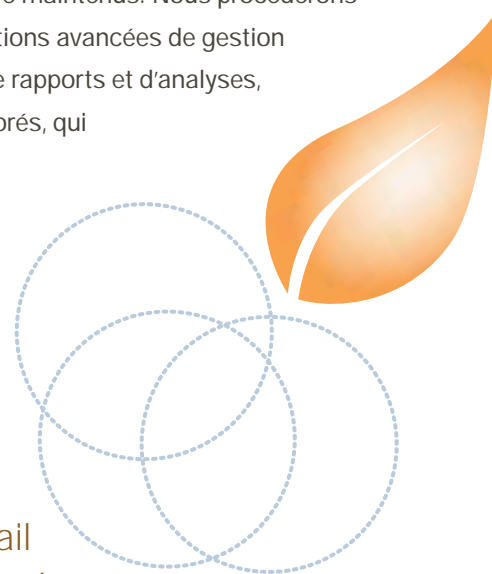
## UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN

Favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux, où les employés sont motivés et outillés pour fournir un excellent service.

*Favoriser le bien-être des employés*

**La Bibliothèque favorisera un milieu de travail sain et sûr pour ses employés.**

En concertation avec ses partenaires de l'administration de la Chambre des communes, la Bibliothèque fera mieux connaître le programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF), ainsi que les services de soutien et de conseil à court terme





offerts en toute confidentialité au personnel. Nous offrirons aussi des séances d'information régulières aux employés de la Bibliothèque sur différents moyens de prendre soin de soi, y compris par la conciliation travail-vie personnelle.

Les gestionnaires de la Bibliothèque recevront de l'information, de la formation et des outils pour les aider à favoriser un milieu de travail sain et sûr pour les employés. Nous appuierons les gestionnaires et leurs équipes dans le cadre des initiatives d'examen des activités visant à produire des gains d'efficacité, tout en corrigeant les déséquilibres au chapitre de la charge de travail.

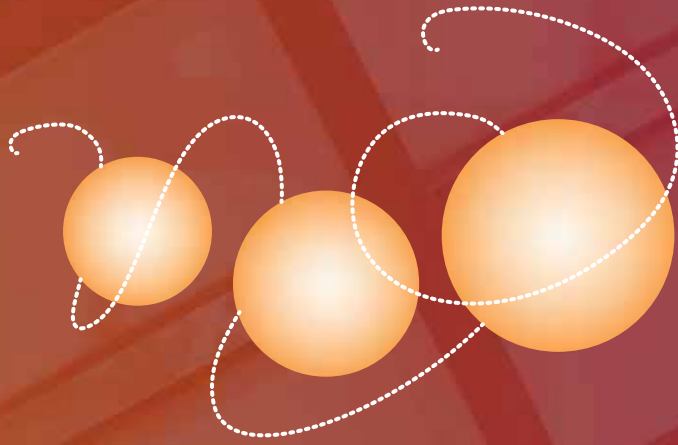
Des séances de formation et un appui seront également fournis en ce qui concerne la nouvelle politique sur l'équité et la diversité en milieu de travail, ainsi que l'actuel code de valeurs et d'éthique et la politique sur la prévention du harcèlement de la Bibliothèque. Nous continuerons aussi de conjuguer nos efforts avec ceux de nos partenaires du Sénat et de la Chambre des communes pour assurer que tous les employés travaillent dans un milieu exempt de harcèlement et de discrimination.

*Un effectif diversifié et compétent* **La Bibliothèque s'assurera de recruter et de conserver un effectif diversifié, capable de fournir d'excellents services dans un contexte où la technologie et les connaissances évoluent sans cesse.**

La Bibliothèque investira dans le recrutement, la formation et les outils de façon à répondre aux impératifs actuels pour l'organisation et aux nouveaux besoins qui se dessinent.

Nous mettrons en œuvre un cadre de compétences actualisé, où l'adaptabilité, le souci de la clientèle et l'intégrité seront des aspects prioritaires. Ce nouveau cadre guidera toutes les activités de gestion des ressources humaines, y compris le recrutement et la dotation, la gestion du rendement, l'apprentissage et le perfectionnement, ainsi que la planification de la relève.

La Bibliothèque se dotera aussi d'un cadre d'apprentissage qui nous aidera à mieux harmoniser les activités de formation et de perfectionnement avec les objectifs de l'organisation et à continuer de fournir des services de grande qualité à notre clientèle. Nous continuerons de concevoir et d'appuyer des initiatives de mentorat, de mise en commun de l'expertise et d'autres stratégies pour assurer le transfert des connaissances et des valeurs de notre effectif chevronné à une nouvelle génération d'employés, tout en mettant à profit la créativité, l'esprit d'innovation et l'énergie que ces nouveaux talents insuffleront à l'organisation.



# Nos services

La démarche d'amélioration continue de la Bibliothèque traduit sa volonté constante d'assurer un excellent service aux parlementaires et au public. Qu'il s'agisse de recherches personnalisées faites pour appuyer les législateurs ou de matériel pédagogique préparé à l'intention des enseignants, notre personnel ne ménage aucun effort pour faire en sorte que l'information, les recherches et les analyses fournies par la Bibliothèque soient toujours fiables, impartiales et adaptées aux besoins des utilisateurs.



---

## Recherche personnalisée

Les analystes de la Bibliothèque répondent aux demandes des parlementaires et de leur personnel en leur fournissant des recherches et des analyses fiables et confidentielles sur n'importe quel sujet lié aux politiques publiques. Les analystes font aussi des recherches et des analyses pour appuyer les travaux des comités et associations parlementaires. De plus, le personnel de la Bibliothèque aide les utilisateurs parlementaires à trouver des documents ou à vérifier des faits rapidement, que ce soit en ligne, par téléphone ou en personne.

---

## Services d'information

Les bibliothécaires de recherche et les spécialistes du suivi des médias dépouillent les nouvelles et d'autres sources d'information pertinentes pour les parlementaires et leur personnel, de façon à évaluer, à réunir et à diffuser l'information et les ressources les mieux à même de les appuyer dans leur travail.

---

## Collections de la Bibliothèque

La Bibliothèque enrichit ses collections spécialisées en gardant les utilisateurs parlementaires à l'esprit. Les parlementaires et leur personnel peuvent accéder à nos collections électroniques à partir de leur bureau ou de leurs appareils mobiles. Ils peuvent aussi obtenir de la documentation imprimée, entre autres, pour appuyer leur travail sur la Colline du Parlement ou dans leur circonscription. La Bibliothèque s'occupe aussi de réunir, d'organiser, de préserver et de rendre accessibles les ressources historiques au sujet du Parlement.

---

## Succursales de la Bibliothèque

Les succursales de la Bibliothèque procurent aux utilisateurs parlementaires des lieux agréables pour lire ou faire des recherches. Nos bibliothécaires de recherche sur place peuvent aider les parlementaires et leur personnel à faire des recherches et à tirer profit de nos collections.

---

## Possibilités d'apprentissage

La Bibliothèque organise des colloques sur les politiques publiques, le droit et d'autres thèmes à l'intention des parlementaires et de leur personnel. Nous offrons des formations en ligne et en personne au sujet des ressources de la Bibliothèque, ainsi que des séances d'orientation générale sur les services de la Bibliothèque.

---

## Renseignements pour le grand public

Le service d'information de la Bibliothèque répond aux demandes de renseignements générales au sujet du Parlement du Canada. Notre équipe répond aux questions sur le rôle, l'histoire et le travail du Parlement, donne accès aux documents parlementaires du Canada et aiguille les Canadiens vers les bureaux des parlementaires et des ressources.

---

## Programmes éducatifs destinés au public

La Bibliothèque aide à accueillir les visiteurs au Parlement en offrant différents services, dont les visites guidées. Nos outils et programmes pédagogiques appuient les enseignants dans tout le pays. Nos sites Web interactifs et publications informatives aident les jeunes Canadiens et le grand public à mieux comprendre le Parlement et à y jouer un rôle actif.

---

## Services de soutien

La Bibliothèque soutient ses gestionnaires et son personnel de première ligne en assurant la prestation de services internes par des spécialistes des finances, des ressources humaines, des technologies de l'information et des publications, qui coordonnent les politiques et les procédures de la Bibliothèque avec leurs homologues des administrations du Sénat et de la Chambre des communes, s'il y a lieu, et s'assurent que l'organisation respecte les plus hautes normes de gouvernance publique.

# À propos de la Bibliothèque

## Vision

---

Constituer pour le Parlement une source sûre et privilégiée d'information et de savoir.

## Mission

---

La Bibliothèque du Parlement contribue à la démocratie parlementaire canadienne en créant, en gérant et en diffusant de l'information et des connaissances sûres, pertinentes et faisant autorité pour le Parlement.

## Résultat stratégique

---

Un Parlement informé et accessible.

## Valeurs

---

### Impartialité

Nous faisons preuve d'impartialité en fournissant des informations et des services de nature objective, sans égard à l'appartenance politique.

### Confiance

Nous suscitons la confiance en fournissant à nos clients des informations et des services fiables d'une façon adaptée à leurs besoins, tout en favorisant constamment le respect mutuel et un comportement éthique.

### Excellence

Nous atteignons l'excellence dans tous les aspects de nos activités en fournissant des informations pertinentes et faisant autorité ainsi que des services novateurs et professionnels.

# Structure organisationnelle



## Les présidents du Sénat et de la Chambre des communes

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque du Parlement sous leur autorité.

## Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement

Composé de sénateurs et de députés, il a pour mandat de conseiller les présidents en ce qui concerne le fonctionnement de la Bibliothèque.



## Bibliothèque du Parlement



## La bibliothécaire parlementaire

Assure la direction et la gestion de la Bibliothèque, a rang d'administrateur général de ministère et relève des deux présidents.

### *Secteurs de service*

Le **Service d'information et de recherche parlementaires** – Fournit aux parlementaires des services de nouvelles, de référence, de recherche et d'analyse, et supervise les programmes éducatifs destinés au public, ainsi que les colloques pour les parlementaires et leur personnel. Administre également le Programme du poète officiel du Parlement.

Le **Service de ressources d'information et de documentation** – Constitue, gère et préserve les ressources et les collections de la Bibliothèque et optimise l'accès à celles-ci; collige et diffuse de l'information historique sur le Parlement et les parlementaires.

Les **Services de soutien des affaires** – Fournissent un appui et des services administratifs à la Bibliothèque du Parlement.

# Faites appel à la Bibliothèque

Bibliothèque du Parlement  
Ottawa (Ontario), Canada K1A 0A9

[info@parl.gc.ca](mailto:info@parl.gc.ca)

613.992.4793

1.866.599.4999 (sans frais)

[www.parl.gc.ca/bibliotheque](http://www.parl.gc.ca/bibliotheque)



Connexion Jeunesse



@BdPRecherche



PARLjeunes



@BdPInformation



Galerie de photos du  
Parlement du Canada